

**Avis relatif aux jeux de grattage de La Française des jeux dénommés
« A PRENDRE OU A LAISSER », « BLACK JACK », « 24 JOURS EN OR »,
« ASTRO », « SOLITAIRE », « NUMERO FETICHE » et « OBJECTIF MAISON »**

Le règlement général des jeux de grattage de La Française des jeux fait le 29 juin 2001 dont la dernière modification a eu lieu le 28 juillet 2021 s'applique à l'ensemble des émissions et règlements de jeux cités ci-dessous, ces derniers étant disponibles sur le site www.fdj.fr

Article 1 – Emission

Le règlement particulier du jeu de grattage dénommé « A PRENDRE OU A LAISSER », fait le 30 août 2021 s'applique à l'émission n°01 du jeu « A PRENDRE OU A LAISSER » ayant le code jeu 703, dont la diffusion sera effectuée en principe à compter du mardi 02 novembre 2021.

Le règlement particulier du jeu de grattage dénommé « BLACK JACK », fait le 8 novembre 2017 et modifié le 23 décembre 2019 s'applique à l'émission n°06 du jeu « BLACK JACK » ayant le code jeu 647, dont la diffusion sera effectuée en principe à compter du lundi 22 novembre 2021.

Le règlement particulier du jeu de grattage dénommé « 24 JOURS EN OR », fait le 15 septembre 2021 s'applique à l'émission n°01 du jeu « 24 JOURS EN OR » ayant le code jeu 895, dont la diffusion sera effectuée en principe à compter du lundi 29 novembre 2021.

Article 2 – Forclusions d'émissions

L'émission n°01, code jeu 647 des tickets du jeu « BLACK JACK » est clôturée le lundi 1^{er} novembre 2021.

Le droit de revendication des lots au titre de cette émission pourra s'exercer jusqu'au mercredi 1^{er} décembre 2021 inclus.

L'émission n°01, code jeu 664 des tickets du jeu « ASTRO » est clôturée le lundi 1^{er} novembre 2021.

Le droit de revendication des lots au titre de cette émission pourra s'exercer jusqu'au mercredi 1^{er} décembre 2021 inclus.

L'émission n°01, code jeu 672 des tickets du jeu « SOLITAIRE » est clôturée le lundi 1^{er} novembre 2021.

Le droit de revendication des lots au titre de cette émission pourra s'exercer jusqu'au mercredi 1^{er} décembre 2021 inclus.

L'émission n°01, code jeu 646 des tickets du jeu « NUMERO FETICHE » est clôturée le lundi 1^{er} novembre 2021.

Le droit de revendication des lots au titre de cette émission pourra s'exercer jusqu'au mercredi 1^{er} décembre 2021 inclus.

L'émission n°03, code jeu 647 des tickets du jeu « BLACK JACK » est clôturée le dimanche 28 novembre 2021.

Le droit de revendication des lots au titre de cette émission pourra s'exercer jusqu'au mardi 28 décembre 2021 inclus.

Article 3 – Forclusions d’émissions et résiliations de règlements

L’émission n°01, code jeu 698 des tickets du jeu « OBJECTIF MAISON » est clôturée le dimanche 28 novembre 2021.

Le droit de revendication des lots au titre de cette émission pourra s'exercer jusqu'au mardi 28 décembre 2021 inclus.

Le règlement particulier du jeu « OBJECTIF MAISON » fait le 7 décembre 2020 est résilié à compter du mercredi 29 décembre 2021.

Fait le 13 octobre 2021,

Par délégation de la Présidente-directrice générale de La Française des jeux

Charles LANTIERI